

# Lire, comprendre, apprendre

Jean-Pierre DEGIVES

La maîtrise des compétences en lecture : sujet inépuisable ! Parce qu'enjeu crucial pour la réussite scolaire et compétence majeure pour la réussite sociale. On ne le redira jamais assez ! Sans vergogne, nous y revenons donc une fois encore. Et ce n'est sûrement pas la dernière...

Ce qui nous pousse aussi à y revenir, c'est l'originalité de la démarche du Cnesco<sup>1</sup>, qui a consacré à ce thème une « conférence de consensus ». Principe de cette démarche particulière : à des experts, le rôle de documenter et enrichir le questionnement ; à un jury d'acteurs de terrain, la mission d'accompagner le travail des experts et de participer à deux journées de séances publiques, au terme desquelles ils produiront des préconisations.

## Un intérêt constant

*entrées libres* s'est penché maintes fois sur la maîtrise des compétences en lecture. D'abord à travers les leçons d'études quantitatives telles que PISA<sup>2</sup> et PIRLS<sup>3</sup> : elles attestent qu'une partie des résultats problématiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont liés à la didactique développée dans l'apprentissage visant à la maîtrise de ces compétences. C'est pourquoi, dans un deuxième temps, ont été interrogés les résultats de recherches qualitatives, notamment celle de *Réapprendre à lire*<sup>4</sup>. Troisième approche, celle d'une conférence de consensus : « ... pour mettre à jour des recommandations qui aident chacun à progresser vers l'objectif qui nous rassemble. »<sup>5</sup>

## Quelles recommandations ?

Quelles sont les recommandations rédigées par le jury d'acteurs pour améliorer l'apprentissage de la lecture et favoriser la compréhension des élèves à partir de supports de lecture variés ? Elles s'articulent autour de six axes, et les auteurs insistent pour que les stratégies recommandées soient développées dès l'école maternelle, puis au début de la scolarité obligatoire, mais aussi longtemps que

nécessaire (donc, bien souvent au-delà de la 2<sup>e</sup> primaire, et parfois jusqu'à la fin des humanités).

**1. Identifier les mots :** pour maîtriser le principe alphabétique, l'élève doit comprendre qu'à une lettre isolée ou à un groupe de lettres correspond un segment du mot oral. Le jury estime que l'apprenti-lecteur doit être entraîné à reconnaître les lettres, à faire régulièrement des exercices d'écriture (focalisés sur le code pour consolider l'identification, la mémorisation et l'orthographe des mots) et de lecture à haute voix (qui a un effet bénéfique sur la maîtrise du code), et que les efforts doivent être poursuivis tant que l'élève éprouve des difficultés à lire des mots écrits. Un déchiffrage fluide et rapide est une condition *sine qua non* d'accès au sens ;

**2. Développer la compréhension :** le jury recommande ici de consacrer un temps important à un travail systématique sur le vocabulaire, la morphologie, la grammaire, les inférences et les types de texte. La compréhension doit aussi faire l'objet d'un enseignement explicite<sup>6</sup> où, comme son nom l'indique, l'enseignant explicite les apprentissages visés (pourquoi), les tâches, procédures et stratégies (comment). À son estime, cet enseignement de la compréhension constitue une lutte contre les inégalités et leur reproduction ;

**3. Préparer « l'entrée en littérature » :** les auteurs des recommandations estiment que l'« entrée en littérature » peut se faire par plusieurs portes (mangas, albums, romans graphiques, extraits, textes courts). Il s'agit d'amener les élèves à identifier les différents textes, sans les hiérarchiser dans un premier temps.

Mais il faut les conduire vers la lecture « littéraire ». Enseigner la littérature suppose qu'on prenne le temps du débat et de la confrontation des idées, des compréhensions, des interprétations. Cela correspond aussi à des stratégies didactiques, comme la technique dite du « dévoilement progressif » : « *La technique du dévoilement progressif [...] consiste à lire des textes narratifs collectivement par étape en s'attardant sur chaque étape et sur les différentes hypothèses de lecture qu'elle permet d'élaborer.* »<sup>7</sup> ;

**4. Lire pour apprendre :** c'est en partie, sinon en grande partie à travers des textes informatifs que les élèves accèdent aux savoirs délivrés dans les différentes disciplines scolaires. De plus, c'est souvent à travers des textes qu'il rédige que l'élève doit informer qu'il a appris. Ce type de texte, de l'avis du jury des acteurs, est donc au cœur de tous les apprentissages. En faire maîtriser les arcanes par les élèves est de la responsabilité de tous les professeurs. Des techniques simples, et à la portée de tout enseignant, peuvent y conduire. Par exemple, avant la lecture, explorer le sommaire, le résumé, les titres et intertitres et clarifier l'objectif ; pendant la lecture, activer les connaissances antérieures ou utiliser des « cartes mentales » qui transposent en schéma les associations d'idées ; après la lecture, faire résumer ou reformuler ;

**5. Lire à l'heure du numérique :** la révolution numérique n'abolit pas la nécessité de la maîtrise des compétences en lecture, au contraire. Elle implique le développement d'habiletés complexes qui caractérisent la lecture en environnement numérique : examen visuel rapide, évaluation de la qualité des



renseignements, intégration d'informations partielles picorées à des sources multiples, utilisation des hypertextes, stratégies de navigation... Toutes dimensions nouvelles qui, rappellent les auteurs, supposent des stratégies didactiques renouvelées pour conduire les élèves à leur maîtrise ;

**6. Prendre en compte la diversité des élèves :** l'accès aux compétences en lecture et de compréhension est un objectif prioritaire pour tous les élèves, y compris ceux qui sont en difficulté scolaire. « La question du déchiffrage est importante. Tout élève, quel que soit son âge, doit

*poursuivre cet apprentissage tant qu'il n'est pas parvenu à automatiser les procédures d'identification des mots écrits. Il est nécessaire de réfléchir aux supports utilisés [...] et de proposer un enseignement particulièrement explicite, avec des répétitions suffisamment nombreuses. Les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers doivent pouvoir se voir proposer des textes ambitieux à fort enjeu culturel [...] L'enseignement de la compréhension, dans toutes ses composantes, ne doit pas être négligé et mis au second plan, sous le prétexte qu'ils doivent avant tout apprendre à déchiffrer. »<sup>8</sup>* Le jury des acteurs note aussi

que tous les élèves qui ont des difficultés de lecture ne sont pas nécessairement dyslexiques. Le taux d'élèves atteints de dyslexie ne dépasse pas 5%. Pour ceux-là, il propose des démarches et des outils adaptés.

Assurer un « savoir lire » pour tous les jeunes et pour toute leur vie, c'est là une des missions essentielles de l'école. C'est un enjeu scolaire, enjeu social et citoyen que l'école est quasiment la seule à pouvoir rencontrer. Il n'est pas trop tard, mais il est temps d'en faire une priorité absolue. ■

1. Le Conseil national d'évaluation du système scolaire est, en France, l'une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante permettant d'améliorer la connaissance du système scolaire - [www.cnesco.fr](http://www.cnesco.fr)

2. Plan international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans - [www.oecd.org/pisa/aboutpisa/pisa-en-francais.htm](http://www.oecd.org/pisa/aboutpisa/pisa-en-francais.htm) - cf. *entrées libres* n°55, janv. 2011, pp. 16-17 et n°85, janv. 2014, pp. 14-15

3. Progress in international reading literacy study - <http://timssandpirls.bc.edu/pirls2011/international-results-pirls.html> - cf. *entrées libres* n°75, janv. 2013, pp. 12-13

4. Sandrine GARCIA, Anne-Claudine OLLER, *Réapprendre à lire. De la querelle des méthodes à l'action pédagogique*, coll. Liber, Seuil, Paris, août 2015 - cf. *entrées libres* n°102, oct. 2015, pp. 18-19

5. Cnesco, conférence de consensus « Lire, comprendre, apprendre. Comment soutenir le développement de compétences en lecture ? », dossier de synthèse - remise des recommandations du jury, 16 et 17 mars 2016, p. 4

6. Cf. *entrées libres* n°16, fév. 2007, pp. 16 et 17

7. Cnesco, *ibid.* p. 10

8. Cnesco, *ibid.* p. 12